



FICHE DESCRIPTIVE

DEVENIR CORRESPONDANT EN SANTÉ ORALE (CSO) DANS UN ÉTABLISSEMENT ACCUEILLANT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - Niveau II

Mise à jour du document le 25/04/2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Prioriser la prévention de la dénutrition par la mise en place de protocoles d'hygiène bucco-dentaires personnalisés.
2. Apprendre à former et à encadrer les équipes soignantes dans le domaine de la santé orale.
3. Impulser l'amélioration des pratiques d'hygiène bucco-dentaire et pérenniser cette dynamique.
4. Aider les référents à promouvoir et coordonner le projet d'établissement « santé bucco-dentaire », monté en équipe, pour assurer une prise en charge adaptée des résidents.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Jeux de rôle
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par mail à martinelaray@ufsbd.fr

Par téléphone : martine Leray 01 44 90 72 93

Sur le site internet : www.ufsbd.fr

FORMATEURS

Un formateur de l'UFSBD formé à dispenser des formations de niveau II

PUBLIC

Etre personnel soignant et/ou encadrant (cadre de santé, Infirmier, Aide-soignant, Aide médico-psychologique)

PRÉ-REQUIS

Etre personnel soignant et/ou encadrant (cadre de santé, Infirmier, Aide-soignant, Aide médico-psychologique)

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française.

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

DURÉE

2, 5 jours

PROGRAMME

JOUR 1

Introduction :

- Ⓢ Présentation de la formation et de ses objectifs.
- Ⓢ Identification des représentations des stagiaires et de leurs attentes : brainstorming.

Module 1 : Éducation à la santé

- Comprendre les déterminants qui vont permettre d'accompagner un résident pour un changement de comportement.
- Amener le CSO à modifier la perception des équipes soignantes afin de faciliter la mise en place d'un accompagnement individualisé des résidents.
- Comprendre les freins et identifier les leviers.

Module 2 : Hygiène et santé orale

- Plusieurs thèmes généraux sont développés autour de la santé orale :
 - o Introduction et problématique de la santé bucco-dentaire de la personne en situation de handicap.
 - o Conséquences du handicap sur la santé bucco-dentaire.
 - o L'importance de la santé bucco-dentaire chez la personne en situation de handicap pour sa qualité de vie et les répercussions sur la santé globale.
 - o Connaître la cavité buccale, origine des pathologies bucco-dentaires.
- Alimentation et santé bucco-dentaire.
- Autour de l'hygiène bucco-dentaire :
 - o Méthodes de brossage et d'entretien des prothèses : démonstrations, jeux de rôle, mise en pratique, études de cas cliniques.
 - o Présentation de la plaquette pédagogique qui sera laissée aux référents formés.
 - o L'évaluation de la santé orale du résident (OESBD).
 - o Présentation d'un protocole d'hygiène bucco-dentaire individuel.
- o L'aide à la réalisation de l'hygiène bucco-dentaire et de l'entretien de prothèses dentaires sur quelques résidents (si possibilité de passages en chambres) et rédaction des protocoles individualisés pour ces résidents vus.
- o Réflexion individuelle de chaque stagiaire : questionnaire d'auto-évaluation « Préparer vos missions de CSO ».

JOUR 2

Module 3 : Patients en situations médicales à risques

Identifier les patients en situations médicales à risques pour une meilleure prévention et prise en charge.

- Répercussions de la santé bucco-dentaire sur les pathologies générales.
- Répercussions des pathologies générales sur la santé bucco-dentaire.
- Répercussions des thérapeutiques sur la santé bucco-dentaire

Module 4 : Évaluation des pratiques professionnelles

Pour une amélioration des pratiques professionnelles.

- o Les modes d'évaluation.
- o La mise en place progressive des améliorations des pratiques.

Module 5 : Les missions des correspondants en santé orale

Pour intégrer la santé orale au cœur du projet de chaque établissement.

- Identifier les missions du correspondant en santé orale :
 - o Le positionnement du CSO au sein de l'équipe.
 - o Les leviers pour accomplir les missions de CSO.
- Faciliter la prise en charge de la santé orale des résidents :

- o Identifier les différents acteurs de la prise en charge en santé orale.
- o Repérer les situations qui nécessitent l'intervention d'un tiers.
- o Savoir relayer l'information auprès des personnes compétentes.

JOUR 3 (demi-journée)

Module 6 : Suivi et retour d'expériences

- Évaluation de la mise en place de chaque projet CSO (à partir d'un document de suivi quantitatif et qualitatif retourné au formateur avant ce module).
- Approfondissement des points clefs : travail en groupe sur les solutions à même de lever les éventuels freins rencontrés.
- Partage d'expériences.

TARIF

3900 € par groupe, pour 2,5 jours

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

2720 € net de taxe , par groupe, pour 1,5 jour, uniquement pour les soignants qui ont déjà suivi la formation de 7 heures

Formation pouvant être prise en charge par un OPCO

CALENDRIER

A la demande de l'établissement

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le Référent Handicap de l'UFSBD par téléphone au 01 44 90 72 83 ou via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbdd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Questionnaires d'évaluation des connaissances stagiaires avant/après la formation
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de stagiaires formés en 2023 : 106
- Taux de satisfaction des stagiaires en 2023: 98 % (de stagiaires satisfaits ou très satisfaits)

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Pour l'UFSBD, le délai minimum nécessaire entre la signature du devis par l'établissement et la date de formation est de 21 jours.
- Pour l'établissement, la durée de validité d'un devis signé est de 1 an.

MODALITÉS

Formation dispensée sur site. En cas de force majeure, une adaptation en distanciel pourra être proposée.

CALENDRIER

A la demande de l'établissement

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 72 93 / 88

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat